



République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE, DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DU SERVICE CIVIQUE

Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCP-Emploi)



PROJET C2D EMPLOI DES JEUNES

C2D 2 - Convention d'Affection N°CCI 1479 02 S

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES N°01/BCPE-C2D2/2023

**RECRUTEMENT D'UN (E) SPECIALISTE EN FORMATION-EMPLOI POUR LE
BUREAU DE COORDINATION DES PROGRAMMES EMPLOI (BCP-EMPLOI)**

I – CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre du Contrat de Désendettement et de développement (C2D) signé entre la République de Côte d'Ivoire et la République Française, l'Agence Française de Développement (AFD) a octroyé au Gouvernement ivoirien, une subvention d'un montant de 33 234 000 euros en vue de financer la deuxième phase du Projet C2D Emploi des Jeunes.

Ce projet vise à améliorer l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes en leur offrant des opportunités d'accès à l'emploi et au développement des compétences d'une part, et d'autre part, en soutenant et amplifiant les dispositifs existants d'accompagnement des jeunes vers l'emploi. Le Projet comprend trois (3) composantes :

- Composante 1 – Renforcement de l'employabilité des jeunes ;
- Composante 2 – Développement de l'entrepreneuriat ;
- Composante 3 – Appui institutionnel.

La gestion du projet est assurée par le Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCP-Emploi) qui a également la responsabilité de la mise en œuvre du Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences (PEJEDEC) et du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Supérieur (PADES) financés par la Banque mondiale.

Dans le souci de la mise en œuvre efficiente des programmes d'emplois temporaires (THIMO) et de développements des compétences (stages en entreprises, apprentissage et formation qualifiante/professionnelle, etc.), **le BCP-Emploi souhaite s'adjoindre l'expertise et les services d'un spécialiste en Formation - Emploi** en remplacement du précédent titulaire du poste.

Les présents termes de référence définissent les responsabilités, le profil et les modalités de recrutement de ce (cette) spécialiste.

II – TACHES ET RESPONSABILITES DU SPECIALISTE EN FORMATION-EMPLOI

Sous l'autorité du Coordonnateur du BCP-Emploi et la supervision directe du Responsable de la Cellule Programmation et Suivi-Evaluation du BCP-Emploi, le (la) Spécialiste en Formation–Emploi devra assurer la coordination, la supervision et le suivi de la mise en œuvre des programmes d'emplois temporaires et de développement de compétences, notamment les volets THIMO, stages en entreprise, apprentissage et formation qualifiante/professionnelle au profit des jeunes. **La description détaillée des tâches et responsabilités est précisée dans les termes de référence du poste qui peuvent être consultés/téléchargés sur le site internet www.pejedec.org ou solliciter par mail à l'adresse suivante : skartia@bcpeploici.org avec copie à damon@bcpeploici.org / ramon@bcpeploici.org**

III – PROFIL RECHERCHE

Le (la) Spécialiste en Formation – Emploi devra avoir le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau minimum Bac+4 en ingénierie de la formation, sciences de l'éducation, économie, ressources humaines ou tout autre diplôme pertinent.
- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dont un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la formation professionnelle et/ou de l'insertion professionnelle.
- Avoir une expérience directe dans un projet ou programme axé sur l'insertion professionnelle et/ou la formation professionnelle des jeunes.
- Avoir une bonne connaissance des problématiques liées à la formation professionnelle et à l'emploi en Côte d'Ivoire.
- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral) ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, des logiciels bureautiques courants (Word, Excel, PowerPoint) et de l'internet ;
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe ;
- Avoir un esprit d'initiative et le sens de l'anticipation ;

- Être organisé, rigoureux et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis ;
- Avoir d'excellentes capacités rédactionnelles ;
- Être apte à effectuer de fréquents déplacements à l'intérieur du pays, notamment dans les zones d'intervention des projets coordonnés par le BCP-Emploi.

IV – DUREE DU CONTRAT

Le (la) Le Spécialiste en Formation – Emploi sera recruté pour la durée du Projet C2D Emploi des Jeunes. Chaque année, ses performances feront l'objet d'une évaluation par le Responsable de la Cellule Programmation et Suivi-Evaluation et le Coordonnateur du BCP-Emploi.

V – CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature en langue française, en six (6) exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies comprenant :

- une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du BCP-Emploi ;
- un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour la mission, avec mention de trois références professionnelles
- une copie légalisée du diplôme ;
- une copie des certificats/attestations de travail ou attestations de bonne exécution.

Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard, **le 10 mai 2023 à 10 heures**, sous pli fermé et portant l'intitulé suivant : **« Candidature au poste de Spécialiste en Formation – Emploi au BCP-Emploi : A n'ouvrir uniquement qu'en présence du Comité de dépouillement des dossiers de candidature »**. L'adresse de dépôt des dossiers de candidature est la suivante : **Secrétariat du BCP-Emploi, Abidjan – Cocody II Plateaux Vallon, derrière la Pharmacie Saint Gil, lot 2334, îlot 202, 06 BP 2281 Abidjan 06, Tél : 27 22 54 95 30.**

Tout dépôt de candidature devra être enregistré sur la fiche de réception des dossiers de candidature disponible au Secrétariat du BCP-Emploi.

VI – PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

La sélection du Spécialiste sera effectuée par appel à candidatures. Le (la) spécialiste sera retenu(e) en fonction de ses qualifications et expériences pertinentes, et sa capacité à réaliser pleinement la mission.

La procédure de sélection comportera deux (2) phases :

- une phase de présélection des candidats sur la base de l'analyse des dossiers de candidature ;
- une phase d'interview des candidats présélectionnés afin d'identifier le candidat le plus qualifié et le plus apte pour le poste.

Le (la) candidat (e) retenu (e) à l'issue de la phase d'interview pour le poste sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

Les candidats qui souhaiteraient obtenir des renseignements peuvent s'adresser à la Cellule Passation des Marchés du BCP-Emploi, à l'adresse susvisée, les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures.

Le Coordonnateur du BCP-Emploi
Dr. TOUALY Hermann